

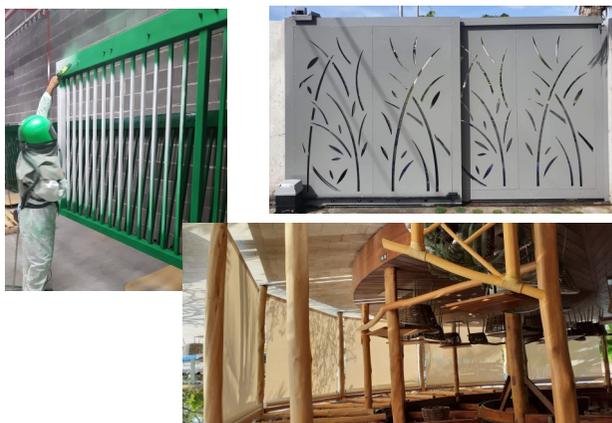
Notre appartenance au Groupe
Brasserie de Tahiti



Notre équipe...



Nos produits...



Mes notes...

.....

.....

.....

.....

.....

.....

TAHITI ACCESS
 318 Avenue de Tipaerui - B.P. 41537
 98713 PAPEETE - TAHITI
 Tél : 40 54 36 60
 info@tahitiaccess.pf



LIVRET D'ACCUEIL

La présentation

Installée dans la vallée de Tipaerui, la société TAHITI ACCESS est représentante locale de trois gammes principales que sont la gestion automatique des accès par la marque FAAC, le domaine de la clôture avec le leader mondial BETAFENCE, et des solutions sur mesure pour les espaces extérieurs au travers de pergolas, voiles d'ombrage et structures de toiles tendues avec la marque CORRADI. L'activité de la société se développe par le biais des synergies créées entre la société mère PLASTISERD et sa sœur filiale TAHITI SIGN.

En 2017, TAHITI ACCESS a fait l'acquisition des activités « stores & vitrerie » de la société EPPV; ce qui lui vaut de se positionner dans ces nouvelles activités.



Chiffres Clés

Effectif 01/01/2022.....21 C.D.I.
 Chiffre d'Affaires 2021.....223 MILLIONS

Les activités

✦ La conception & réalisation

TAHITI ACCESS conçoit et propose à ses clients, une gamme de produits diversifiés destinée à la gestion automatique des accès.

En plus des pergolas, toiles tendues et voiles d'ombrage, TAHITI ACCESS réalise ses propres portails et autres ouvrages mécano-soudés en acier et en aluminium.

Au travers de son activité EPPV, TAHITI ACCESS s'est aussi spécialisée dans la fabrication et la fourniture de stores.

Les techniques de conception et fabrication par sablage, métallisation et thermolaquage viennent compléter le savoir faire de TAHITI ACCESS dans le choix des produits.

✦ Les interventions

Les interventions des agents se font dans le cadre des opérations d'installation et de pose des ouvrages réalisés localement. Sont compris également la pose des films solaires issus de l'activité EPPV.

Une fois les structures montées, les produits sont installés selon les demandes. Une équipe spécialisée est détachée en chantier pour les opérations de pose et de montage.

Une équipe est également présente pour le dépannage et l'entretien des mécanismes automatiques, à la demande ou sous contrat.

✦ La vente et l'administration

TAHITI ACCESS compte un responsable commercial, un technico-commercial et des agents commerciaux qui animent et coordonnent les activités commerciales et administratives dans le but d'assurer le développement de la société sur le marché local.

Le responsable commercial et le technico-commercial sont chargés de prospecter, renseigner et conseiller les clients compte tenu de leurs souhaits et objectifs, mais également d'assurer le lien entre le client et les équipes techniques pour optimiser la réalisation des projets.



Les clients

TAHITI ACCESS compte parmi ses clients :

- ✦ Des entreprises (Groupe BDT, Groupe FHP, Technicoool, Gaby Fermetures...)
- ✦ Des particuliers
- ✦ Des Syndicats de copropriété
- ✦ Des commerçants (Easy Market, TOA Moorea, ...)
- ✦ Ou encore des institutions (ADT, Port Autonome, Présidence, Mairie de Papeete, Bases Aériennes, Navales et Terrestres...)

Les réglementations à respecter

- ✦ Le règlement intérieur
- ✦ La convention collective des industries
- ✦ Le code du travail
- ✦ Le code de l'environnement
- ✦ Le contrat de travail



Les organisations sociales

- ✦ Les organisations syndicales

L'organisation du temps de travail

- ✦ Horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi :

08H00/12H00 – 13H00/16H00

Vendredi :

08H00/12H00–13H00/15H00

- ✦ Horaires des équipes :

Suivant contrat de travail



Les équipements sociaux

- ✦ Réfectoire
- ✦ Sanitaire/Vestiaire
- ✦ Salle des réunions
- ✦ Salle de sport
- ✦ Tenue de travail & EPI

La politique Qualité Sécurité & Environnement

- ✦ Satisfaire le client
- ✦ Traiter les déchets générés par nos activités suivant la réglementation en vigueur
- ✦ Adhérer à notre culture Santé & Sécurité au Travail :

Suivre les méthodes et les techniques adéquates pour accomplir notre travail quotidien en toute sécurité ;

s'Équiper des moyens de protections collectives et individuelles adaptés à chacun de nos postes ;

Collaborer avec les organismes de Santé et Sécurité au Travail pour être en conformité avec les exigences légales et réglementaires qui nous sont applicables ;

Unifier nos efforts en nous engageant dans une volonté permanente de nous former, d'améliorer nos compétences et d'obtenir les autorisations et habilitations nécessaires avant d'intervenir ;

Respecter les obligations et les interdictions identifiées et inhérentes à nos métiers afin d'être en adéquation avec notre engagement sécuritaire ;

Identifier et éliminer les dangers et les risques qui pourraient affecter notre Santé et notre Sécurité au quotidien en animant un quart d'heure Sécurité avant d'agir ;

Traiter de façon objective les défaillances et insuffisances constatées afin de réduire le nombre d'accident ou d'incident ;

Étudier et faire réaliser les vérifications obligatoires de nos matériels et équipements afin d'assurer la conformité lors de leur utilisation.

